

TOURISME

"Compiègne et sa région",
la nouvelle application mobile

Page 2

SOCIAL

L'Accorderie et le CCAS signent une
convention de partenariat

Page 5

CULTURE

Le Théâtre à Moustaches
ouvre ses portes

Page 11



www.compiégne.fr

COMPIEGNE

N O T R E  V I L L E

OCTOBRE 2016 - N°348 - www.compiégne.fr

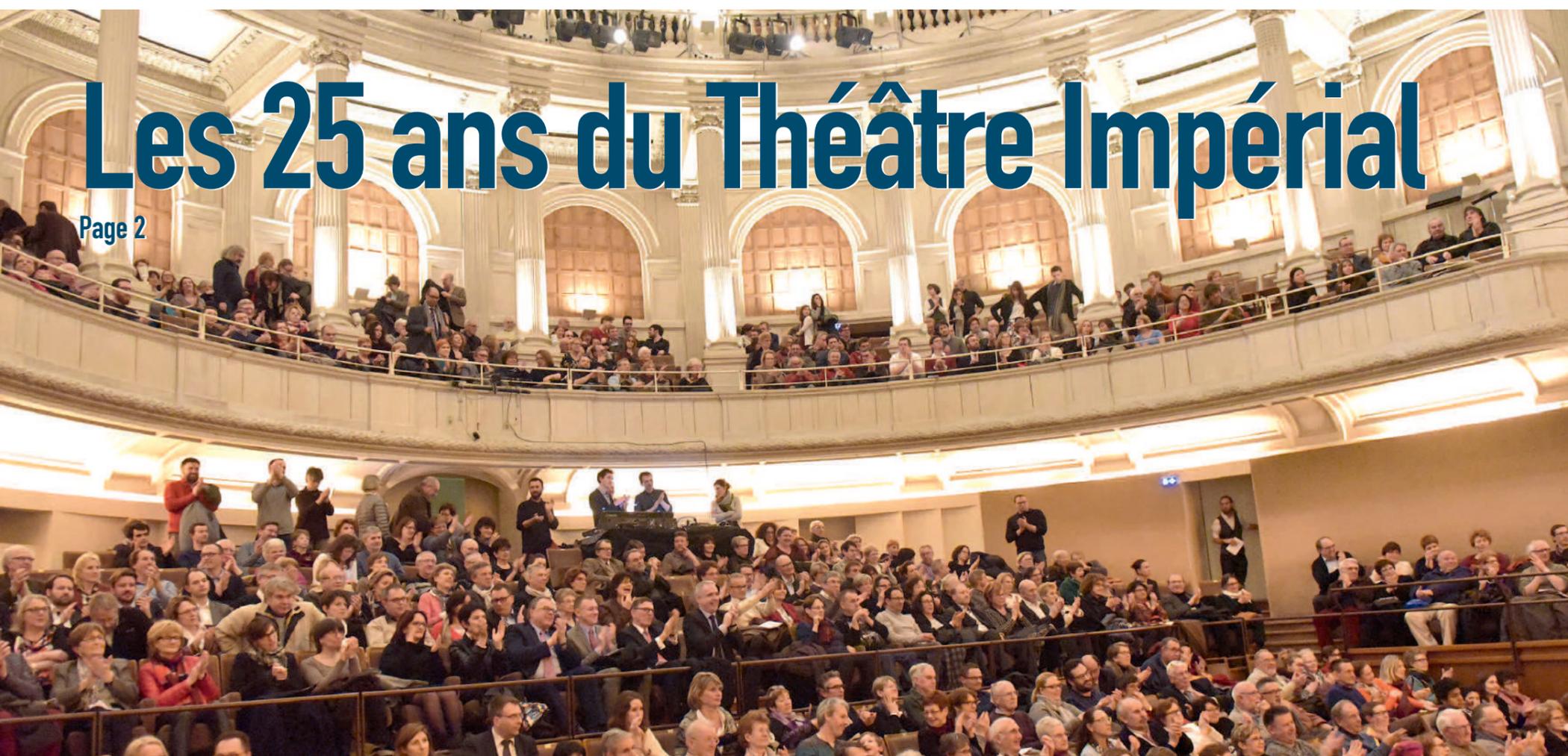
Du nouveau dans nos quartiers

Pages 8 & 9



Les 25 ans du Théâtre Impérial

Page 2



RENTRÉE CULTURELLE

Le Théâtre Impérial fête ses 25 ans !



Comment ne pas être subjugué par ce lieu enchanteur qui, même sans peinture, dorure ou tenture, nous impressionne toujours par la beauté de ses formes et la clarté de son acoustique, "l'une des plus parfaites du monde", comme le soulignait le célèbre chef d'orchestre Carlo Maria Giulini ?

Ce lieu d'exception en France est né de la volonté de Napoléon III qui souhaitait un bâtiment à la hauteur des fastes qu'il offrait à ses nombreux invités lors de ses séjours réguliers à Compiègne. Le Théâtre Impérial est alors élevé sur l'emplacement de l'ancien couvent des Carmélites, immortalisé plus tard par la pièce de Georges Bernanos et l'opéra de Francis Poulenc.

C'est l'architecte Auguste-Gabriel Ancelet qui conçoit et réalise le futur Théâtre, à l'instar, entre autres, de l'Opéra Royal du Château de Versailles pour répondre au vœu de l'Impératrice Eugénie. La construction débute en 1867. Comme tout théâtre de cour, son apparence extérieure est sobre, mais la salle allie élégance et prestige.

En juillet 1870, alors que le chantier est bien avancé et que

l'ouverture est prévue pour l'année suivante, la guerre éclate entre la France et la Prusse. La défaite de Sedan entraîne l'abandon des travaux. Le théâtre entre alors dans un long sommeil qui dura plus de 120 ans, hormis quelques

rare manifestations, comme *Jeanne au bûcher* en 1948, en présence de Claudel et Honegger.

Pierre Jourdan, à la recherche d'un espace pour y créer son projet, découvre en 1986 ce lieu fabuleux laissé à l'abandon, et entreprend sa réhabilitation. L'inauguration officielle a lieu en septembre 1991, avec la présentation d'une œuvre de Camille Saint-Saëns, *Henry VIII*, qu'il met lui-même en scène. Pierre Jourdan le dirige jusqu'à sa disparition, en 2007, se consacrant tout particulièrement à la redécouverte du répertoire de l'opéra français.

À partir de 2009, Eric Rouchaud le nouveau directeur a conçu pour ce théâtre et son public un projet qui l'a ouvert à la diversité du répertoire et des esthétiques, du baroque à la création, et a favorisé les résidences et l'accompagnement des jeunes talents, en réservant toujours une place particulière à la musique française. Le Théâtre Impérial s'impose comme une scène lyrique désormais incontournable et dont la notoriété dépasse nos frontières. La fréquentation de ce théâtre ouvert à tous n'a cessé de progresser, ce qui montre le dynamisme de cette scène musicale et lyrique, la seule entre Paris et Lille. ■

7 octobre : grande soirée de fête !

Cette saison s'ouvrira par une fête qui célébrera les 25 ans de l'inauguration du théâtre, le 7 octobre prochain. Une occasion à ne pas manquer, pour découvrir ou redécouvrir ce lieu magique.

Dès 19h, un apéro-opéra : apportez votre apéro et venez vivre un moment convivial et en musique avec les musiciens des Frivolités Parisiennes.

A 20h30

Grand concert avec deux brillants solistes : la soprano Clémentine Decouture et le ténor Remy Poulakis et les 40 musiciens de l'orchestre Les

Frivolités Parisiennes. Ils reprendront notamment les grands airs qui ont marqué le Théâtre Impérial depuis son inauguration en 1991. Au programme, des extraits d'*Henry VIII* de Saint-Saëns, de *Mignon* d'Ambroise Thomas, ou encore *Carmen* de Bizet, et bien d'autres surprises !

Après le concert, la fête continue ! Participez au bal des 25 ans ! Venez danser avec Les Frivolités Parisiennes sur des valses et autres musiques du Second Empire.

Suivez le programme de la saison 2016/2017 sur : www.theatre-imperial.com

La culture à Compiègne en 1 clic, c'est désormais possible !

Le 15 septembre dernier, la Ville a transformé son magazine culturel, *C'est à Compiègne*, en un magazine numérique. Eric de Valroger, maire-adjoint à la culture de la Ville et Président de la commission communication de l'Agglomération de la Région de Compiègne, nous le présente.



CNV : Pourquoi un magazine culturel ?

EV : La vie culturelle compiégnaise est extrêmement riche : plus de cent représentations par an sur nos scènes compié-

gnaises, une vingtaine d'expositions, trois festivals de grande envergure, de multiples formations musicales rayonnant largement au sein de nos institutions et en dehors. Et que dire des animations à destination des jeunes publics, des ateliers et autres heures du conte qui sont programmés toute l'année dans nos bibliothèques et nos musées. Si l'on ajoute les activités de la centaine d'associations culturelles de la Ville, on se trouve souvent confrontés au problème du choix car plusieurs événements de qualité ont lieu au même moment.

C'est pourquoi j'ai demandé à la direction des services culturels d'imaginer un magazine non exhaustif – pour l'agenda, il faut se référer au supplément encarté dans le journal de la Ville, Les Picantins – qui mette en avant certains événements et fournisse des éléments de préférence.

CNV : Qu'y trouvera-t-on ?

Les sujets reprendront l'actualité de la culture, celle de nos établissements comme celle des associations que j'invite à utiliser cet outil pour faire connaître leurs activités. Pour chacun, la rédaction de *C'est à Compiègne* privilégiera les entretiens, les reportages sur les coulisses de la culture, des photos ou des vidéos inédites. Profitant des possibilités du numérique, on y trouvera beaucoup d'images et du son... pour une culture vivante et vibrante.

Voici l'adresse du nouveau blog *C'est à Compiègne*, web magazine de la ville : www.cestacompiègne.fr

N'hésitez pas à cliquer sur ce lien pour vous inscrire à la newsletter et recevoir ainsi toutes les informations culturelles de Compiègne. ■

"Compiègne et sa région", la nouvelle application mobile de l'Office de Tourisme



Faciliter la visite des habitants, touristes et excursionnistes. C'est chose faite depuis le 15 septembre avec la nouvelle application mobile de l'Office de Tourisme. Trouver les sites incontournables ou les renseignements sur les hébergements, des idées de sorties, le classement des restaurants, les commentaires des utilisateurs, autant d'informations pratiques dont sont friands les touristes mais aussi bon nombre de Compiégnois.

En utilisant l'appli "Compiègne et sa région", vous contribuerez, vous aussi, à l'enrichir de vos commentaires sur vos endroits préférés, sur vos meilleures sorties. Plus les habitants s'approprient l'application, plus elle deviendra intéressante pour tous !

L'application est téléchargeable gratuitement chez les fournisseurs tels que Apple Store et Play Store.

LES IMAGES DU MOIS



1200 coureurs ont participé à la Color Run de l'UTC sur les bords de l'Oise, une édition organisée en partenariat avec l'opération Pièces Jaunes.



◀ **Rentrée scolaire**
Une classe de *Toute petite section* a ouvert ses portes à l'école maternelle de Royallieu pour 18 enfants nés en 2014.

Nouveau restaurant scolaire à Augustin Thierry ▶

98 rationnaires de l'école élémentaire y sont accueillis en deux services.



◀ **La 7^e édition de la Fête de la chasse et de la nature**
a attiré plusieurs dizaines de milliers de visiteurs dans le parc du Palais.

Tous unis pour la cité ▶

Les 1200 nouveaux étudiants de la Cité impériale ont réalisé des défis dans tout le Compiégnois.



◀ **Un paillason "Bienvenue à Compiègne !"**
a été remis aux nouveaux Compiégnois lors d'une réception dans les salons d'honneur.

La Fête des associations ▶
s'est déroulée sous un soleil radieux, avec plus de 300 clubs encore présents cette année et des milliers de visiteurs.



◀ **Hommage au Capitaine Georges Guynemer**
Deux élèves de l'Institution Jean-Paul II ont lu des textes évoquant ce héros de l'aviation française, disparu le 11 septembre 1917.

Défilé de mode des commerçants ▶
30 boutiques ont participé à cette soirée.



Vingt-cinq ans après... le Théâtre Impérial fête sa renaissance !



25 ans se sont écoulés depuis l'inauguration officielle en septembre 1991 du Théâtre Impérial de Compiègne avec l'opéra *Henry VIII* de Camille Saint-Saëns, œuvre qui n'avait pas été jouée depuis 70 ans. Pierre Jourdan avait alors saisi toute l'originalité de ce lieu, joyau architectural du Second Empire, offrant une acoustique considérée

comme l'une des meilleures au monde.

Théâtre de cour à l'origine, réalisé à la demande de Napoléon III par l'architecte Auguste-Gabriel Ancelet pour suppléer à l'exiguïté du petit théâtre de Louis-Philippe, ce monument a été ensuite victime de la défaite de Sedan et de la chute de l'Empire.

Conçue pour être vue, plus encore que pour voir, la salle à l'italienne, inspirée du théâtre Gabriel du palais de Versailles, comporte des décors somptueux, floraux, faisant se mêler frises d'oves, colonnes cannelées surmontées de chapiteaux inspirés des styles ionique et corinthien, sculptures en ronde bosse et en haut relief réalisées par le sculpteur Gustave Crauk. Les muses, tout droit sorties de la mythologie gréco-romaine, contemplant les visiteurs du haut des corniches. Œuvres presque vivantes, d'un rendu saisissant, elles confèrent au théâtre son aspect céleste, aérien.

Le projet initial comportait une grande richesse de lustres, de miroirs, de décors peints, de velours cramoisis. Compte-tenu de l'interruption des travaux, il est demeuré sobre et clair, et nous l'apprécions ainsi.

Rarement réveillée par les distributions de prix du Collège de Compiègne, ou par des représentations exceptionnelles comme celle de "Jeanne au bûcher" d'Arthur Honegger en 1948, la salle fut une "belle au bois dormant" pendant 120 ans. C'est en 1986 que Pierre Jourdan la découvrit. Il fut à l'initiative de sa résurrection et fit revivre en ce superbe lieu un répertoire oublié ou méprisé. En remettant à l'honneur le répertoire lyrique national jusqu'à sa disparition, en 2007, il rejoignit en cela le vœu initial de Napoléon III.

En digne successeur de l'homme passionné par l'opéra et la culture française qu'était Pierre Jourdan, le grand magicien de la scène, Eric Rouchaud, a repris la direction du théâtre en 2009, seul lieu de création lyrique entre Paris et Lille, associé à l'Espace Jean Legendre. Il œuvre actuellement pour que les deux théâtres obtiennent le label de scène nationale. Label hautement mérité pour ces deux scènes qui participent à l'attractivité culturelle de la ville.

Que tous ceux qui travaillent au théâtre impérial et pour son rayonnement soient ici remerciés de leurs efforts, ainsi que notre public toujours renouvelé !

Philippe MARINI

Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

S O M M A I R E

RENTÉE CULTURELLE	P2	CULTURE	P11
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
ASSOCIATIONS - JEUNESSE	P5	EMPLOI - COMMERCE	P14
SOCIAL - SOLIDARITÉ	P7	ACTUALITÉ	P15
DOSSIER : POLITIQUE DE LA VILLE	P8&9	MÉMOIRE	P16

"Allô, Monsieur le Maire ..."
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, le lundi 24 octobre 2016 entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

• Jeudi 20 octobre 2016 à 20h45 pour le quartier Les Sablons, Centre Fournier Sarlovèze, 22 rue de la Justice.

RESTAURANT

la Table d'Elisa

Nouvelle carte d'Automne
"Huîtres et plateaux de fruits de mer"

Repas d'entreprise, associations, familiaux, etc.

Consultez nous pour repas personnalisé

Menu Retour du Marché
"Servi tous les jours midi et soir"

"Entrée + Plat + Dessert" + Verre de vin
26€

GAULTEMILLAU

HÔTEL DU NORD
★★★ Vous accueille dans ses 20 chambres

1, place de la Gare - 60200 COMPIÈGNE
Tél : 03 44 83 22 30 - Fax : 03 44 90 11 87
contact@hoteldunordcompiègne.com
www.hoteldunordcompiègne.com

Tout événement
(réceptions, anniversaires...)
Restaurant ouvert tous les jours
sauf samedi midi et dimanche soir



BENOIT
Le sens de l'écoute
www.audition-benoit.fr

30 rue d'Austerlitz
60200 COMPIÈGNE
Tél : 03 44 86 30 09



Garantie
4 ans
offerte
(perte, casse, vol et panne) ⁽¹⁾

Piles
offertes
pendant
4 ans ⁽¹⁾

Horaires d'ouverture :
lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h30
samedi de 9h à 13h

(1) Voir conditions en magasin



Désormais, "passer à la caisse" ça veut dire gagner.



en avantage carte dès la 4^{ème} visite

1 2 3 4

À partir de la 4^{ème} visite du mois, bénéficiez d'un bonus de 25% sur tous les avantages carte cumulés dans le mois.

Modalités complètes de l'offre à l'accueil de votre magasin et sur intermarche.com



TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Compiègne Royallieu et Margny les Compiègne

Annonceur : ITM Alimentaire International - RCS PARIS 341 192 227 - SAS au capital de 149 184 e - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75373 Paris Cedex 15
Production : Gutenberg networks - RCS NANTERRE 403 179 781 - Siège social : 6, place Jean Zay - CS90040 - 92300 Levallois-Perret Cedex - Sous réserve d'erreurs typographiques - 2016



Les Mousquetaires

Les

GRANDS JOURS!

Promotions exclusives sur les literies de grandes marques



DU 17/09 au 15/10/2016



Grand Litier
VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07



COMPIÈGNE

DOMINIQUE LOIZILLON

SARL HÔTEL DES VENTES DE COMPIÈGNE

70 KM PARIS - NORD A1

18, rue des Cordeliers 60200 COMPIÈGNE	Tél. : 03 44 40 06 16 Fax : 03 44 40 01 73	loizillon@orange.fr www.interencheres.com/60002 www.loizillon.com
---	---	---



SUCCESSIONS • PARTAGES ASSURANCES
ESTIMATIONS GRATUITES ET
CONFIDENTIELLES SUR PHOTOS



Diamant 4,04 ct couleur E pureté VS1 (sans fluorescence)
Adjugé 77 364 €
frais compris

Pendule Cupidon en bronze et émail
Époque Charles X
Adjugé 5 649 €

ASSOCIATIONS - JEUNESSE

L'Accorderie et le CCAS signent une convention de partenariat



L'Accorderie, concept relevant de l'économie sociale et solidaire, vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion en favorisant la mixité sociale, en renforçant les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents. Par l'échange de services et la coopération, l'Accorderie recrée du lien social et développe les conditions pour améliorer la qualité de vie de tous ses membres, les Accordeurs.

Comment ça fonctionne ?

"Chaque membre, ou Accordeur, propose ses compétences et son savoir-faire sous forme d'offres de services" explique Max-Antoine Grolleron, président de l'association compiégnaise. "Des conseils pour cuisiner, restaurer des meubles, pratiquer un sport,... peuvent ainsi être proposés. Chaque offre est répertoriée sur le site internet de l'Accorderie et en version papier, permettant ainsi aux personnes de se mettre directement en relation et de s'entendre sur le service proposé.

Chaque échange de service est comptabilisé dans une banque de temps. Tous les services sont mis sur un pied d'égalité

selon le principe qu' "une heure de service rendu équivaut à une heure de service reçu". La valeur régulant les échanges de services n'est donc plus l'argent, mais le temps".

Le CCAS de la Ville de Compiègne et l'Accorderie ont récemment signé une convention pour permettre de développer ce concept auprès des publics les plus fragilisés. "Le CCAS proposera aux personnes reçues et dont le besoin d'échanges de services peut être une réponse à leur situation de rejoindre l'association et l'Accorderie orientera vers le CCAS toute personne qui nécessiterait d'être aidée et dont elle pourrait avoir connaissance dans le cadre de son activité" souligne Sandrine de Figueiredo, vice-présidente du CCAS. "Le but est de favoriser les liens sociaux et de replacer la réciprocité au cœur de nos relations".

L'Accorderie qui dispose de locaux au sein de la mairie, accueillera le public dès le mois d'octobre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 12h et peut être contactée au 06 95 60 83 15.

www.accorderie.fr ■

Compiègne Notre Ville et Arc Infos accessibles aux malvoyants



Lire un bulletin municipal, quoi de plus banal quand on dispose d'une bonne vue ?

TRANS-DOC, association de transcription pour ceux qui ne peuvent pas lire, s'est donné pour mission de "rendre la lecture accessible à tous".

"L'association enregistre chaque mois Compiègne Notre Ville, et tous les deux mois ARC Infos afin que les personnes malvoyantes puissent participer à la vie de leur commune comme tout le monde" explique Hubert Ossart, le président de TRANS-DOC. "Pour répondre favorablement à des demandes chaque jour plus nombreuses, l'association recherche des donneurs de voix ainsi que des personnes pour intervenir dans des écoles dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP) car TRANS-DOC initie aussi les enfants au braille. Ces missions enrichissent ceux qui en bénéficient et valorisent aussi le bénévole qui donne un sens à son action".

Pour contacter TRANS-DOC : contact@trans-doc.org ■

Une Maison d'assistantes maternelles à Royallieu-Pompidou



Située 3, square Blaise Pascal dans le quartier Royallieu-Pompidou, la nouvelle Maison d'assistantes maternelles "1, 2, 3 Bout'chou", a ouvert ses portes fin septembre. Portée par trois assistantes maternelles agréées et constituée sous forme associative, cette MAM peut accueillir 12 enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans, du lundi au samedi de 7h30 à 20h.

"Dans le cadre de la politique menée en faveur de la Petite enfance, la ville souhaite favoriser le développement de structures d'accueil de ce type et encourage les initiatives qui vont dans ce sens" souligne Dominique Renard, adjointe au maire déléguée à la Petite enfance. "Un local municipal, où était auparavant hébergé le Club de l'Amitié, a donc fait l'objet cet été de travaux de mise en conformité avant d'obtenir l'homologation de la PMI début septembre".

Deux places sont actuellement encore disponibles au sein de cette nouvelle structure dédiée à la garde des tout-petits.

Vous pouvez joindre les assistantes maternelles agréées et constituée sous forme associative, cette MAM peut accueillir 12 enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans, du lundi au samedi de 7h30 à 20h. Vous pouvez joindre les assistantes maternelles : Cécile au 06 50 60 34 38, Laëtitia au 06 20 54 44 08, ou Wendy au 06 28 21 88 21. ■

Le club de l'Amitié, qui organise des activités pour les personnes âgées et retraitées, a de son côté déménagé dans les locaux du Foyer Pierre Desbordes, 105 bis rue Saint-Joseph.

Il est désormais possible de s'adonner à des jeux de société (belote, tarot, scrabble) le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h et d'apprendre à jouer au bridge le mercredi de 13h30 à 17h.

La crèche recrute des assistantes maternelles

La Crèche Familiale de l'Abbaye, située 2 chemin Sainte-Catherine à Compiègne, recrute des assistantes maternelles habitant Compiègne et les communes de l'ARC (véhicule obligatoire).

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 13 octobre 2016 à 19h dans les locaux de la crèche.

Si vous êtes intéressée, merci de confirmer votre présence au 03 44 86 26 88. ■

Centres aérés du 20 octobre au 2 novembre



Du 20 octobre au 2 novembre inclus, les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans :

- Centre Jeanne d'Arc (3/6 ans) : école Jeanne d'Arc, rue de la Baguette
- Centre Hammel (3/6 ans) : école Hammel, rond-point de la Victoire
- Centre Hammel (6/16 ans) : école Hammel, rond-point de la Victoire
- Centre Hersan (6/16 ans) : école Hersan, 3 rue Martel
- Centre Pompidou (3/6 ans) : école maternelle, allée Pierre Coquerel
- Centre Pompidou (6/16 ans) : école Pompidou B, allée Pierre Coquerel

Les enfants y seront accueillis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. Possibilité de cantine.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, une inscription est obligatoire en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 251), du 3 au 14 octobre inclus.

Pour cette inscription, il convient de verser un acompte qui sera calculé en fonction des revenus.

Pour une première inscription, il convient de vous munir également du dernier avis d'imposition ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocation (CAFO) et du livret de famille.

Rens. au 03 44 40 72 85. ■

helstons™

NOUVELLE COLLECTION AUTOMNE-HIVER



La passion du cuir de père en fils depuis 1989 !

Helstons fête ses 27 ans !
À cette occasion et
sur présentation
de ce coupon
bénéficiez
d'une remise
exceptionnelle
sur tout le magasin !

-15%

Vêtements & chaussures
hommes et femmes.
Atelier de retouches
et d'entretien
du cuir sur place.

3X
SANS FRAIS

Dr. AirWair Martiens LACOSTE GIORGIO de MARIO JB MARTIN Et bien d'autres encore ...
OAKWOOD Paraboot new balance Timberland Schott NYC REDSKINS

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 20h - 03 44 83 35 55
C.c Carrefour Venette - 6 av. de l'Europe - 60280 Venette

Valable jusqu'au 29/10/2016 - Offre non cumulable avec d'autres promotions

NOUVEAU À COMPIÈGNE
12 Rue St Corneille
Spécialités Italiennes et Espagnoles

Vin Fromage Pâtes **LA BODEGA** Huile d'Olive Casso Cocotte Jambon
DU MARCHÉ

FORMULE MIDI Sandwich + Boisson 7€



Épicerie fine



Charcuterie
Fromagerie
à la coupe

Ouvert du mardi au samedi 9h à 14h et 16h à 20h
le dimanche 10h30 à 13h30

Pour les gourmets et les gourmands

labodegadecompiègne@gmail.com - Tél : 03 44 90 05 50



Besoin d'aide à la maison ?

«Les services à la personne sont là pour vous simplifier la vie»

Garde d'enfant Trajets Aide aux devoirs Ménage

50% de
réduction
d'impôts

Pour vous et vos enfants,
Proximité : une structure de taille humaine,
Adaptabilité : un service polyvalent
Sécurité : un personnel qualifié et encadré
Simplicité : un service « clé en main »

www.famillesrurales.org/dzofamilles

Pour nous contacter : **DZO FAMILLES**
36 rue de l'Oise à Compiègne

03 44 20 22 41

asso.dzofamilles@famillesrurales.org

Association loi 1901 agréée qualité N01.11.08A060Q008
Ouvre droit aux avantages fiscaux et prestation PAJE de la CAF

SANOFI

Sanofi recherche et développe des médicaments et des vaccins
accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.



Sanofi Compiègne

56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex

Tel : 03.44.38.44.38 - Fax : 03.44.38.45.17
@mail : compiègne@sanofi.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans
la fabrication et le conditionnement
des médicaments de formes solides orales
(comprimés, gélules et poudres).

60% de sa production sont exportés vers
tous les marchés mondiaux dont
les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe,
consultez notre site www.sanofi.com

SOCIAL - SOLIDARITÉ

Octobre Rose : venez nombreux !



Le mois d'octobre est le mois national de mobilisation contre le cancer du sein. Dans ce cadre, l'ADECASO (Association pour le Dépistage des cancers dans l'Oise) a programmé des événements sur quatre jours, afin de promouvoir le dépistage organisé et lutter ainsi contre la maladie.

- **Mercredi 5 octobre** : Après-midi rose au Ziquodrome, rue Jacques Daguerre. A 14h, assistez à la représentation théâtrale "La ronde des femmes" par la Compagnie "La belle histoire". A 15h30, participez au débat "Le cancer du sein, comment le prévenir ?" avec des médecins, puis à 16h, dégustez des douceurs "Roses" avec l'Association de Médiation Interculturelle. L'entrée est libre.

- **Vendredi 7 octobre** : Soirée rose dans la halle des sports de l'UTC, près du Centre de Transfert, 66 avenue de Landshut. A 18h30, les Floralines, majorettes de Choisy-au-Bac, ouvriront la soirée avec leur spectacle "Girls Rose Show". De 19h à 21h, la Maison de la Famille se joint à l'ADECASO pour la Zumba Party Rose animée par Elodie, Perrine, Béangère et Claudiane. Venez en rose ! Entrée gratuite.

- **Samedi 8 octobre** : La Ligue contre le cancer - comité de l'Oise propose une vente de roses "Les roses de Picardie" sur le marché de Compiègne, pour soutenir son action et financer l'Atelier d'activités physiques adapté aux personnes du Compiégnois atteintes de cancer.

- **Dimanche 9 octobre** : A 10h, participez à la Compiégnoise proposée par les Picantines. Venez courir ou marcher, seule ou en duo, sur 12, 6 ou 5 km. Cette année les hommes peuvent aussi participer sur un parcours de 12 km, mais pour cela ils doivent se déguiser en femme ! La Compiégnoise a lieu au profit de la Ligue contre le cancer et en partenariat avec l'Institut Curie et l'association AC2PEPS. (*lire Picantin p. 17*)
Renseignements sur www.adecaso.fr

Opération Brioches, du 6 au 9 octobre

Durant les journées de la Solidarité des associations de l'UNAPEI, aura lieu l'Opération Brioches au profit des personnes handicapées mentales.

Les équipes de bénévoles de l'APEI de Compiègne seront présentes en centre-ville et aux entrées des grandes surfaces les 6, 7, 8 et 9 octobre de 9h à 17h ainsi que sur le

marché rue Saint-Corneille, le samedi 8 octobre de 8h30 à 13h.

Tout en poursuivant son action locale de soutien aux familles, l'APEI de Compiègne continue d'aider des projets départementaux. Les dons permettront de venir en aide aux personnes handicapées en établissement ainsi qu'à celles ayant choisi de rester en famille. ■

Inscriptions pour Noël Solidarité 2016

Les Compiégnois qui souhaitent bénéficier de l'opération Noël Solidarité devront comme l'an dernier s'inscrire au préalable.



La vocation de Noël Solidarité, qui s'inscrit dans la continuité de l'opération initiée par Anne-Marie Vivé, est d'offrir à l'occasion des fêtes de fin d'année, un après-midi de fête et un cadeau aux petits Compiégnois dont les familles sont dans le besoin. Noël Solidarité s'adresse aux enfants nés avant le 1^{er} juillet 2016 et jusqu'à 10 ans (nés en 2006). Peuvent bénéficier de cette opération, les familles résidant à Compiègne et bénéficiaires de la CMU-C.

Les inscriptions auront lieu uniquement pendant quatre demi-journées :

- Lundi 24 octobre de 13h30 à 17h au Centre municipal Anne-Marie Vivé, rue Alexandre Dumas

- Mardi 25 octobre de 13h30 à 17h au Foyer Pierre Desbordes, 105 bis rue Saint-Joseph

- Mercredi 26 octobre de 13h30 à 17h au

Centre de rencontres de Bellicart, 4 rue de la Bannière du Roi

- Jeudi 27 octobre de 13h30 à 17h au Centre municipal Pompidou, Allée Pierre Coquerel.

Pour inscrire leurs enfants, les familles devront présenter les originaux des documents suivants : leur pièce d'identité ainsi qu'une copie, un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, quittance de loyer...), leur attestation de droit à la CMU-C et leur livret de famille.

Aucune inscription ne pourra être prise en compte en l'absence d'un de ces documents justificatifs. **Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles.**

La date de l'évènement sera communiquée très prochainement. ■

Allocation municipale 2016

L'allocation municipale de fin d'année sera versée aux personnes âgées de 65 ans et plus (nées en 1951 et avant), non imposables sur le revenu en 2015 et domiciliées à Compiègne au 1^{er} janvier 2016.

Afin de pouvoir bénéficier de cette allocation, merci de retourner au Service Social, à partir du 3 octobre 2016, le coupon-réponse ci-dessous ou recopié sur papier libre ainsi que les photocopies des pièces suivantes :

1 - Pour les personnes ayant déjà bénéficié de cette allocation :

- avis de non imposition 2016 (revenus 2015)
- deux relevés d'identité bancaire (originaux si possible)

2 - Pour les personnes n'ayant jamais bénéficié de cette allocation :

- les pièces ci-dessus mentionnées, plus :
- la quittance de loyer de janvier 2016 ou dernière taxe foncière
- une pièce d'identité

NB : un dossier par personne (coupon-réponse ou papier libre et copies des justificatifs)

Renseignements au 03 44 40 72 35. ■

Coupon individuel à retourner au service social,
Mairie de Compiègne, CS 30009, 60321 COMPIEGNE Cedex
Avant le 3 décembre 2016

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

Avez-vous changé d'adresse en 2016 ? oui non

Si oui, merci d'indiquer votre ancienne adresse :

N° de téléphone :

Est-ce votre 1^{ère} demande oui non

Date :

Signature :

Écrivains publics



Dans les centres municipaux :

• Clos des Roses : Claire Aoun
Mercredi de 9h à 12h
Centre Municipal Anne-Marie Vivé
Rue Alexandre Dumas
03 44 20 91 76

• Bellicart : Martine Canabate
Jeudi de 14h à 17h
Centre Municipal Bellicart
Rue du Bataillon de France
03 44 40 87 08

• La Victoire : Chantal Zeitlin
Vendredi de 9h à 12h
Centre Municipal Pierre Desbordes
Square Pierre Desbordes
03 44 20 05 74

Permanences à l'Hôtel de Ville :

• Nella Mocœur :
Lundi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h
Annexe de l'Hôtel de Ville
Rue de la Surveillance - Salle 3

• Pompidou : Claire Aoun et Chantal Zeitlin
Mardi de 9h à 12h
Centre Municipal Pompidou
Allée Pierre Coquerel
03 44 20 17 26 ■

DOSSIER



En partenariat avec les 5 centres municipaux, l'association Alje Kouyate propose des après-midi "autour du conte", avec la prestation d'un conteur, suivi d'un atelier ludique et pédagogique. Il s'agit bien là de favoriser les rencontres intergénérationnelles et multiculturelles en s'appuyant sur la créativité des petits et des grands.

POLITIQUE DE LA VILLE : LA DYNAMIQUE SE POURSUIT

La signature du Contrat de ville en juillet 2015 a induit une nouvelle dynamique dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Bon nombre d'actions ont pu être mises en œuvre pour favoriser la mixité, le vivre-ensemble et le lien social, pour renforcer la lutte contre le décrochage scolaire et contribuer au développement personnel des enfants et des jeunes, mais aussi pour mieux structurer le tissu associatif local.

Ces dispositifs qui répondent prioritairement au pilier cohésion sociale du contrat de ville, seront poursuivis en 2017.

➤ Les quartiers concernés

Le contrat de ville signé pour la période 2015-2020 fixe les priorités en termes de développement pour les quartiers du Clos des Roses, de la Victoire et de Vivier Corax-Pompidou-Royallieu.

➤ Des objectifs diversifiés

Favoriser la réussite éducative, l'accès à la culture, les pratiques sportives, la santé, mais aussi la prévention de la violence et des addictions sont autant de domaines dans lesquels la Politique de la Ville intervient.

Renforcer l'accès à l'emploi et à la formation en lien avec les entreprises locales sont aussi des axes qui fédèrent les partenaires institutionnels et associatifs.

Enfin, des projets de rénovation urbaine sont à l'étude sur le quartier du Clos des Roses et de la Victoire pour un cadre de vie amélioré en direction des habitants de ces quartiers.

➤ Des acteurs qui se mobilisent

Pour ce faire, les associations et les services de la Ville avec les centres municipaux notamment, œuvrent sur le terrain. Soutenues par l'Etat, ces dynamiques se traduisent encore cette année par des projets innovants pour les habitants de ces quartiers.

➤ Zoom sur la Mémoire des quartiers



L'exposition Mémoire d'un quartier, mémoires partagées, réalisée par la Ville de Compiègne en collaboration avec l'association Archipop, est un projet mené dans le cadre de l'ANRU. Son objectif est de raconter l'histoire du Clos des roses - les histoires du Clos - en prenant le point de vue des Compiègnais qui y ont habité ou y habitent encore, qui y ont travaillé ou y travaillent encore.

Pour ce faire, des témoignages photos et des habitants ont été rassemblés. L'exposition est présentée lors de la fête du Clos des Roses, le 1^{er} octobre 2016.

➤ Culture : Une autre façon de découvrir le Festival des forêts



Une dizaine d'enfants a pu rencontrer en avant-première les artistes du Festival des forêts. Ils ont d'ailleurs pu s'essayer eux aussi aux acrobaties et danses dans les arbres, en laissant libre champ à leurs activités. Les parents et enfants ont ensuite pu découvrir la programmation "officielle" du festival.

➤ Séjour et loisirs



Cette année, une quarantaine d'enfants des quartiers prioritaires est partie en vacances en Vendée, avec l'association la Joie des Gosses, en partenariat avec la Ville de Compiègne et les centres municipaux. Un rendez-vous toujours autant apprécié par les jeunes et leurs familles.

➤ Sport et Santé

Un atelier "Marche nordique en forêt et initiation au jogging" est organisé tous les mercredis matins et mobilise une quinzaine de femmes des quartiers prioritaires. C'est aussi l'occasion d'aborder les questions de santé et de nutrition. Pour les plus jeunes, un stage Sport et santé a été organisé par les centres municipaux cet été, où les jeunes ont pu faire des ateliers autour de la nutrition, de la lutte contre les addictions aux drogues et aux écrans, et découvrir de nouveaux sports.

➤ Insertion et Emploi

Afin de favoriser l'emploi et la formation des jeunes notamment, la Ville de Compiègne, en partenariat avec l'Etat, a mis en place des stages de formation au métier d'animateur. En contrepartie, la quarantaine de stagiaires se mobilise bénévolement au sein des services animations de la ville ou des associations.

De plus, le Bureau Intercommunal de l'Emploi a mis en place le dispositif "permis citoyen". Trente habitants des quartiers prioritaires bénéficient ainsi d'une aide financière afin d'obtenir leur permis de conduire, en contrepartie d'un investissement "citoyen" auprès de la collectivité ou d'une association.

Enfin, en partenariat avec Pôle Emploi, la Mission locale, l'APEC, le BIE et l'association Nos Quartiers ont du Talent, trois informations collectives ont eu lieu au centre municipal Anne-Marie Vivé, à destination des jeunes diplômés des quartiers prioritaires. Leur objectif : rapprocher les jeunes des quartiers de l'emploi en leur faisant mieux connaître les dispositifs existants.



Un peu plus d'un an après la signature du contrat de ville, Oumar Ba, adjoint au maire délégué à la Politique de la Ville, fait un premier bilan des actions mises en place au sein des quartiers prioritaires.

"Grâce au travail partenarial initié lors de la négociation du contrat de ville et la création d'un service "Politique de la ville" dédié au sein de la collectivité, 39 projets ont pu être financés, 20 portés par la Ville et 19 par les associations. C'est dire la qualité des appels à projets que nous avons présentés et la mobilisation de l'ensemble de nos partenaires, notamment des associations qui se sont révélées être de véritables supports pour développer des actions concomitamment à celles de la Ville. Le montant des subventions attribuées par l'Etat est passé de 203 000 euros en 2015 à 237 000 euros en 2016 et nous comptons encore monter en puissance en 2017.

Nous avons ainsi pu mener des actions de médiation culturelle innovantes avec le Festival des Forêts et le Festival du Film qui ont pu faire profiter les habitants des quartiers prioritaires d'une ouverture culturelle à laquelle ils n'ont pas habituellement accès. Un volet qui sera renforcé en 2017 avec le recrutement récent de deux médiateurs culturels, l'objectif étant de poursuivre la diffusion culturelle et la possibilité d'accéder à la culture sans contrainte, notamment pour les jeunes.

La découverte et la pratique d'un sport ont également été favorisées. Une quinzaine de jeunes des quartiers a ainsi pu découvrir l'aviron et s'y adonne désormais tous les mardis. Les mamans, jeunes et moins jeunes, se sont également mises à une activité sportive et constatent de vraies améliorations dans leur vie au quotidien et sur la santé.

Autre volet, la réussite éducative est un des éléments essentiels du contrat de ville. Plus les jeunes sont accompagnés, plus ils ont les outils pour y arriver. Des

actions de prévention ont été mises en place pour lutter contre le décrochage scolaire. Un travail de collaboration transversal a été mené avec plusieurs services de la ville (Sport, Culture, Affaires scolaires, CCAS, Cyber-bases), les centres municipaux et l'Association des amis des Maliens de l'ARC.

Un travail a également été fait pour lever les freins qui ne permettent pas d'accéder à l'emploi et à la formation. Par exemple, ne pas pouvoir se déplacer limite les chances de s'insérer dans la vie professionnelle. C'est pourquoi nous avons mis en place avec le Bureau Intercommunal de l'Emploi, le Permis citoyen qui permet aux personnes de bénéficier d'une aide de 500 euros pour passer leur permis de conduire. Nous avons permis à des jeunes de se qualifier et d'obtenir un premier diplôme en passant le BAFA citoyen. Le Bureau Information Jeunesse reçoit les jeunes non scolarisés et les accompagne vers l'insertion en les aidant à rédiger un CV, à trouver un job d'été,... La Mission locale leur accorde, à travers la garantie jeunes, une attention particulière.

L'un des axes prioritaires pour 2017 sera d'ailleurs le développement économique et l'emploi, l'un des trois piliers fondamentaux du contrat de ville. Les projets déposés par les associations devront aller en ce sens. Nous donnerons ainsi priorité aux actions en faveur de l'alphabétisation et de la lutte contre l'illettrisme. Un diagnostic mobilité des habitants des quartiers Politique de la Ville sera également réalisé en 2017 pour permettre de mieux coordonner l'offre de services.

Quant au volet urbain, des études ont d'ores et déjà été menées en ce qui concerne la requalification du Centre commercial du Puy du Roy, un espace de vie important pour les habitants du Clos des Roses et de la Victoire qui pourrait ainsi bénéficier d'un rayonnement bien plus important et servir de trait d'union entre les deux quartiers ANRU.

La démolition de la résidence étudiante OSICA-CROUS du Clos des Roses a pour sa part obtenu le consensus de l'ensemble des partenaires. Cette démolition permettra de poursuivre la transformation urbaine du quartier, en libérant une emprise foncière conséquente.

L'OPAC s'est par ailleurs engagé à mener un programme de requalification du square du Vivier Corax à hauteur de plus de 6 millions d'euros ainsi qu'une vaste réhabilitation du square de l'Echarde de plus de 4 millions d'euros, projets soutenus par la Ville et l'ARC en phase études".

➤ Environnement et Développement Durable

Différentes actions de sensibilisation au développement durable et au respect de l'environnement ont lieu :

- Un défi sportif à vélo a été organisé en forêt de Compiègne. Les jeunes devaient, en plus de réussir à faire leur parcours, s'engager sur un nombre de sacs de déchets ramassés !
- Un séjour au centre de préservation de l'environnement a lieu régulièrement avec une quarantaine de jeunes qui découvre la richesse du patrimoine naturel.
- Enfin des hôtels à insectes ont été construits par les jeunes, afin de préserver la biodiversité. ■



L'Appel à Projet Politique de la Ville 2017

Les associations qui souhaitent mettre en place des actions en direction des quartiers prioritaires ont jusqu'au 17 octobre 2016 pour répondre à l'Appel à projet lancé conjointement par l'Etat et la Ville de Compiègne. L'accès à l'emploi et à la formation, la réussite éducative, l'accès à la culture et à la santé sont particulièrement ciblés cette année.

Informations : <http://www.mairie-compiegne.fr/Associations.aspx>

LA CROIX SAINT OUEN

NOUVEAU PROGRAMME IMMOBILIER


DOMAINE
DE SAINTE-CROIX

MAISON AVEC JARDIN ET PARKING

Du 3 pièces au 6 pièces

A 5 minutes de Compiègne en lisière de forêt

Une architecture **moderne** et un maximum
de **confort**

Idéalement situé à **proximité
des commerces et des écoles**

Maison à **haute efficacité énergétique**
(RT2012)

PTZ pour les primo accédants

Eligible loi Pinel pour alléger vos impôts

ESPACE DE VENTE
142 Route Nationale - La Croix Saint Ouen
www.domaine-sainte-croix.com
03 44 86 23 37

SCCV VILLAMENAGEMENT



PTZ - Le prêt à taux zéro est un prêt aidé qui vous permet l'achat de votre première résidence principale si vos ressources ne dépassent pas un certain plafond (www.service-public.fr). Loi Pinel - réduction d'impôt post l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques destinée à la location pendant 6 ans minimum à un loyer plafonné et à des locataires sous plafond de ressources (www.service-public.fr). Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectifications aux informations collectées vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez écrire à SCCV VILLAMENAGEMENT ZAC des Jardi ns 60610 La Croix Saint Ouen. Garanties et assurances obligatoires incluses. Photo non contractuelle.

Auchan

LA CROIX ST OUEN



 My Auchan

FACILITEZ-VOUS LES COURSES



TÉLÉCHARGEZ VITE L'APPLICATION



*Fabrice a toujours
sa liste de courses sur lui !*



ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, Vendredi et Samedi de 8h30 à 21h

CULTURE

Le Théâtre à Moustaches a ouvert ses portes fin septembre

Au deuxième étage de l'Espace Saint-Jacques, l'ancienne salle de cinéma accueille désormais "Le Théâtre à Moustaches", dirigé par un jeune Compiégnois diplômé des Cours Florent, Romain Juillard.



Après s'être fait un peu attendre, le Théâtre à Moustaches vient de lever le rideau suite à plusieurs mois d'aménagements. Romain Juillard, le maître des lieux, explique tout de même avoir "tenu à conserver le charme des salles obscures des Dianes que les Compiégnois ont connu". Vous pourrez ainsi y retrouver le confort des fauteuils de l'époque, dans une ambiance de scènes parisiennes.

"La programmation se veut particulièrement populaire et accessible" souligne

Romain Juillard, "non seulement par les spectacles proposés mais aussi par ses prix, avec un plein tarif à 14 €. C'est ce qu'il manquait à Compiègne pour compléter l'offre théâtrale". "Ici, le mot d'ordre sera le rire" poursuit le jeune Compiégnois. Seront proposés des comédies contemporaines, des one man show, des pièces de vaudevilles, des événements musicaux,... et ce de manière récurrente, tous les vendredis et samedis soirs. Le jeune public aussi aura, au cours de la saison, des pièces qui lui seront destinées.

Des cours d'art dramatique

Le Théâtre à Moustaches est également une école où l'on peut s'initier à l'art de la comédie. Avec un très bon taux de réinscriptions, la deuxième saison promet des spectacles de fin d'année riches de talents. A partir de 5 ans, et sans limite d'âge, chacun peut y trouver sa place, mais attention, les groupes sont limités, pour que chaque élève puisse s'épanouir à son aise.

Dès le 15 octobre, des séances de rigologie seront dispensées tous les samedis par une professionnelle de la discipline. Sans inscription ni réservation, il sera possible d'y pratiquer la thérapie du rire pour une séance ponctuelle ou régulièrement. "Le rire est un bienfait naturel que l'on a trop tendance à négliger. On ne se l'autorise pas suffisamment. Rire permet de s'apaiser et a toutes les vertus d'un exercice physique" insiste Romain Juillard.

Un lieu d'échange et de rencontre

La salle du Théâtre à Moustaches est également ouverte aux entreprises qui désiraient rassembler leur personnel ou leurs clients pour des conférences, et est équipée pour s'adapter à cette demande.

Programmation, inscriptions et réservations sur le site : www.letheatreamoustaches.com ■

Humour et divertissement avec l'Atelier théâtre des aînés



Réunis sous le titre « Ciel mon mari ! », des extraits de pièces de théâtre de boulevard ont fourni matière à s'amuser, côté public et côté comédiens.

Après cinq représentations de son dernier spectacle "Ciel mon mari !" dans les communes de l'ARC début septembre, l'atelier théâtre des aînés reprendra ses activités à compter du 7 octobre, tous les vendredis de 14h à 18h à la salle de rencontres de Bellicart, 4 rue de la Bannière du Roi.

Inscriptions sur place ou au 03 44 40 73 73. L'atelier est gratuit. ■

LitSalons

CENTRE RÉGIONAL
DE LA LITERIE
SHOWROOM 300M²

LITERIE SALONS

PROMOTIONS
sur canapés convertibles
et literie

OUVERTURE :
LUNDI 14h À 19h
MARDI AU SAMEDI
10h-12h / 14h-19h

Devis à domicile

1 rue Notre-Dame de Bon-Secours - 60200 COMPIEGNE 03 44 20 62 62 - www.litsalons.com

GER'IMMO

Votre agence immobilière
à Compiègne

ACHAT • LOCATION
VENTE • GESTION LOCATIVE

Au service de vos projets immobiliers depuis plus de 20 ans, GER'IMMO vous accompagne dans l'achat, la vente et la gestion de vos biens à Compiègne et ses environs : Maisons, Hôtels particuliers, Appartements.

COMPIEGNE - Secteur Carnot

Maison ancienne totalement rénovée avec soin d'une surface de 85 m², elle offre un confort moderne en alliant le charme de l'ancien. Double séjour avec un accès terrasse, cuisine équipée, 3 chambres, une salle de bains. Cave totale avec buanderie. Secteur recherché, rare !

DPE : D
REF. : 3631

Prix : 250.000,00 €

SAINT-SAUVEUR

Maison du XIX^e en pierre de taille, entièrement rénovée. Elle offre : 4 chambres, bureau, salle de bain au rdc et salle de douche au 1er étage, cuisine ouverte sur salle à manger, grand salon, séjour avec cheminées. Rez-de-jardin aménagé en appartement d'été, avec cave et buanderie. Terrain 1376m², garage et dépendances à réhabiliter. BEAUCOUP DE CACHET.

DPE : C
REF. : 3635

Prix : 399.000,00 €

GER'IMMO
20 place du Change - 60200 Compiègne
Tél : 03 44 86 01 02
Courriel : contact@ger-immo.com
www.ger-immo.com

LEICHT

par

COCOON-IN

FRANKE

BOSCH

NEFF

NOVY
LA HOTTE SILENCIEUSE

Miele

Roblin

SIEMENS

RÖSLE

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE

7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIEGNE - Tél : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 16
email : cocoon.oise@orange.fr - www.cocooninternational.fr

Rivage

Margny-Lès-Compiègne (60)

NOUVEAU QUARTIER DES DEUX RIVES

**Le privilège des bords de l'Oise,
la proximité de la gare et
de Compiègne centre**



- Du STUDIO au 5 PIÈCES
- Une ARCHITECTURE CONTEMPORAINE dans l'esprit maritime
- De généreux BALCONS et de belles TERRASSES
- PARKINGS en sous-sol
- COMMERCES au pied de l'immeuble

DÉMARRAGE DES TRAVAUX



EIFFAGE
IMMOBILIER

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734 Service & appel gratuits

ESPACE DE VENTE
Au pied du Pont Neuf
à MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE

(1) Valable pour tous les prêts à taux zéro émis à partir du 1er janvier 2012 pour l'acquisition par un primo-accédant de sa résidence principale neuve. Sous réserve de respecter les conditions fixées aux articles L31-10-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitat relatifs aux conditions d'accès au PTZ+. (2) Loi Pinel : réduction d'impôt, codifiée à l'article 199 novovicies du code général des impôts, pour l'acquisition d'un logement neuf situé dans certaines zones géographiques et fonction de la performance énergétique du bâtiment, destiné à la location pendant 6 ans minimum à un loyer plafonné et à des locataires sous plafonds de ressources. La réduction d'impôt est de 12% (pour 6 ans de location) 18% (pour 9 ans de location) ou de 21% (pour 12 ans de location) du prix d'acquisition. * Les informations recueillies par notre société feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de clientèle et, éventuellement, à la prospection commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite «informatique et libertés», vous bénéficierez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à Eiffage Immobilier, 11 place de l'Europe - 78140 Vilzy-Villacoublay. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Réalisation Cappuccino pour Eiffage Immobilier Nord Ouest RCS Lille 432 847 812 Septembre 2016. Document non contractuel.

Simply Market COMPIÈGNE

**ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h,
le dimanche de 9h à 12h45.**

Livraison gratuite à partir de 76 € d'achat*



Plus proche de vous

SIMPLY
MARKET

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Compiègne : ville étudiante

GÉNÉROSITÉ INTELLIGENCE ENTHOUSIASME CRÉATIVITÉ



A Compiègne il y a plus de 5000 étudiants : c'est 12% de la population.

La grande majorité d'entre eux sont à l'UTC : 4300 étudiants, puis à l'ESCOM : 600 étudiants.

Avec l'IFSI, école d'infirmière, l'ESC, école supérieure de commerce, les BTS, les classes préparatoires et l'Epide, ce sont donc plus de 5000 jeunes de 18 à 25 ans, avec une capacité incroyable d'apprendre, une énergie et une soif d'avenir légitime, qui étudient à Compiègne et construisent ici leur projet personnel.

Depuis 4 ans, la rentrée universitaire résonne de l'opération "Tous Unis pour la Cité", qui réunit tous ces jeunes, soutenus par les entreprises, les directions de leurs écoles, leurs professeurs, les services administratifs et municipaux, dans une démarche citoyenne, tournée vers la Ville et tous ses habitants.

Ils sont originaux, intelligents et pluriels. Nous les aimons entreprenants, généreux et responsables.

Prenons conscience de la chance incroyable pour Compiègne, que d'avoir eu des pionniers, visionnaires, qui ont osé la création de l'UTC au cœur de la cité.

Pouvaient-ils imaginer que 44 ans plus tard, plus de 5000 étudiants habiteraient cette ville ?

5000 étudiants : cela veut dire 5000 enthousiastes-curieux-crétifs, qui se donnent les moyens d'obtenir une qualification de grande qualité.

Cette année 546 étudiants entrent à l'UTC. La sélection est rude, il y avait 12 000 candidats !

Ils font de l'UTC une des meilleures écoles d'ingénieurs de France, et de Compiègne : un lieu d'excellence.

Ils font le choix de faire des études longues et s'engagent pour beaucoup d'entre eux dans la vie associative. Ils participent à la vie de notre Ville.

Ne soyons pas indifférents à tous ces jeunes. Ils ont inventé "Tous Unis pour la Cité", dont le slogan est : "prenons notre ville en main". Inspirons-nous de leur fraîcheur communicative, pour redécouvrir notre ville et œuvrer pour sa prospérité. Compiègne, ville étudiante ? quelle chance ...!

Soyons Tous Unis pour Compiègne...

Arielle François
Maire-adjointe déléguée
à l'Environnement
et aux Relations Internationales,
déléguée pour le quartier Les Sablons

L'internationalisation des échanges



En matière de développement économique, ces dernières années ont souvent vu la communication des résultats céder le pas devant l'art de faire prendre des vessies pour des lanternes. Avec le recul nécessaire, chacun aura pu

apprécier la métamorphose d'un ralentissement de la dégradation en "amélioration" et celle d'un déficit moins élevé qu'attendu en "cagnotte". Dans la même veine, la mondialisation serait à la source de nos contreperformances récentes.

Il est utile de savoir que l'internationalisation des échanges n'est pas un phénomène nouveau, mais bien intrinsèque au développement du commerce mondial, en vagues successives depuis des siècles. Il est unanimement reconnu que chaque vague a fortement contribué à la prospérité des pays qui ont fait le choix d'y participer, laissant les autres de côté. Mais il est aussi juste de reconnaître que ces mécanismes de transformation de l'économie peuvent être brutaux et qu'un niveau de régulation adéquat est utile à en maîtriser les effets. Cela ne peut toutefois conduire ni à rejeter la faute sur l'arbitre, ni à se retirer du jeu.

Pour mieux cerner les bénéfices de la mondialisation, prenons l'exemple de son produit le plus emblématique : le smartphone. Sa popularité et son prix relativement modeste en regard des performances montrent l'avantage d'une collaboration internationale élargie. Combien ce smartphone

mondialisé a-t-il coûté d'emplois en France ? Probablement aucun. Combien en a-t-il créé dans les communications et les services ? Certainement beaucoup. Au-delà des échanges matériels, la mondialisation permet aussi les échanges d'informations et la comparaison horizontale. Ainsi la progression constante du taux de réussite au Baccalauréat s'apprécie-t-elle différemment une fois connue l'évolution de notre pays dans les classements internationaux.

Les bénéfices de la mondialisation au niveau local sont aussi tangibles. Le rayonnement croissant de notre université de technologie passe par la création de campus internationaux et l'accueil d'étudiants étrangers. L'installation dans notre agglomération de grands groupes industriels, centres de décision ou de recherche, est en partie motivée par la proximité d'un grand aéroport international, permettant autant la venue de clients internationaux que l'envoi de missions à l'étranger. Enfin, c'est bien l'exportation de notre image et de notre culture, qui, en retour, favorise le tourisme international, qui irrigue également notre tissu économique.

En réalité, le vrai challenge réside dans la construction d'une participation, à la fois bénéfique et équilibrée, à ces courants d'échanges internationaux.

Jean-Luc Lesage
Conseiller municipal délégué
aux relations avec l'Enseignement Supérieur,
aux transferts de Technologie et à la Promotion
Internationale du Territoire

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

Si vous avez manqué l'info...

A Compiègne, les étés se suivent et se ressemblent ! Nous avons beau signaler régulièrement le manque de dynamisme du centre ville, rien n'y fait. Un comble : il était impossible de trouver un guide conférencier touristique en pleine période estivale ! Pourtant, notre ville mérite que l'on s'évertue à valoriser sa nature et son patrimoine. Outre l'absence flagrante d'un camping dans le compiégnais, la majorité municipale ne s'est jamais vraiment intéressée, non plus, aux rues piétonnes pas plus qu'aux pistes cyclables (des tronçons existants qui ne rejoignent toujours pas la forêt ou les bords de l'Oise !). Pourtant cela donnerait à notre ville un souffle sympathique et vivifiant.

Tandis que le centre ville se meurt, les quartiers vivent de terribles difficultés voire même de véritables tragédies.

Sans vouloir polémiquer plus que de raison, il est évident que ce ne sont pas les propos déplacés de la Maire Adjointe (Arielle François) qui peuvent faciliter le bien vivre ensemble. Cet été, l'adjointe a, de nouveau, dérapé sur les réseaux sociaux. Son "fameux" tweet anti-musulman a provoqué

un tsunami dans le compiégnais. Le racisme et la haine ne doivent pas avoir leur place dans une équipe municipale. Ce type de comportement est tout simplement intolérable et dangereux et doit être condamné avec clarté. Un élu local, personne publique, se doit de savoir maîtriser sa communication et d'avoir à cœur de favoriser le dialogue et la démocratie locale.

La Ville doit s'évertuer à s'engager quotidiennement au côté de l'Etat dans les actions du Contrat de Ville qui facilitent la prévention, l'éducation et la sécurité. Nous ne devons pas abandonner nos quartiers. Et sans action volontariste et sérieuse, les dégâts peuvent être importants. Nous avons trop longtemps souffert d'approches politiciennes qui tentent de faire s'opposer la prévention et la sécurité. Les deux volets sont indispensables et les habitants l'ont compris depuis bien longtemps. Alors ... choisissons le bon sens !

Richard Valente, Solange Dumay, Frédéric Pysson - Conseillers municipaux socialistes et écologistes

COMPIÈGNE BLEU MARINE

Le bûcher des vanités

Quel triste spectacle nous est donné en cette rentrée politique par le groupe majoritaire par médias et réseaux sociaux interposés. Nous ne commenterons pas les différents éléments qui ont attisé ces conflits. Si les citations ou images publiées par nos collègues de la majorité n'engageaient qu'elles et étaient sujettes à caution, il apparaît in fine que la liberté d'expression s'arrête là où les lobbies communautaristes et politiques s'arrogent le droit de déterminer la bien-pensance. Nombre de conseillers de la majorité réclament la démission de leur collègue, Mme Arielle François, et estiment l'absence de prise de position de M. Marini comme intolérable. Jean-Pierre Chevènement disait : "un ministre, ça ferme sa gueule ou si ça l'ouvre, ça démissionne". Cet adage s'applique aussi à l'échelon Compiégnois. Non pas qu'il faille comprendre que la liberté d'expression au sein d'un groupe n'existe pas, mais, en cas de profond hiatus, il faut savoir tirer les leçons qui s'imposent. Cela s'entend également pour certains autres colistiers, ou personnels appointés par la mairie et membres d'officines ouvertement communautaristes et complaisantes envers l'islamisme, telle le CCIF ou Baraka city, pour qui le devoir de

réserve semble être également un vain mot. A force de jouer les apprentis sorciers du clientélisme, les Machiavels de la politique à court terme, il fallait bien que la réalité se rappelle aux bons soins de notre premier magistrat. Si aujourd'hui, tel Ponce Pilate, il s'en "lave les mains", quel sera demain la morale de ces événements ? "Après moi le déluge" ?

Il est temps de siffler la fin de la récréation. Compiègne et ses habitants méritent mieux que cela. A l'heure où ce schisme des élus majoritaires illustre l'alliance de la carpe et du lapin voulue par M. Marini au sein de son groupe afin de brasser large électoralement, le Front National n'aspire qu'à proposer des solutions pragmatiques afin de résoudre les problèmes fondamentaux de nos concitoyens, à savoir la lutte contre le chômage, la sécurité, le retour à une immigration maîtrisée, à un état de droit libéré de toute menace islamiste sur notre territoire, la lutte contre la précarité, l'écologie, tous sujets abandonnés par nos élites égoïstes, déconnectées de la réalité mais malheureusement pas des réseaux sociaux.

Jean-Marc Branche, Patricia Renoult, François Gachignard - Conseillers municipaux Front National / RBM

EMPLOI - COMMERCE

Le BIE, dispositif concret pour la recherche d'emploi

Installé en 2011, le Bureau Intercommunal de l'Emploi du Pays Compiégnois s'est donné pour mission d'informer et d'accompagner les demandeurs d'emplois âgés de 26 ans et plus. Ce sont en permanence 1200 personnes qui bénéficient de ce dispositif.



"Nous nous adressons aussi bien à ceux qui sont en recherche d'emploi qu'aux personnes qui désirent changer de secteur d'activité ou de lieu de travail. Nous les accompagnons dans cette recherche, dans la quête d'une formation, nous informons aussi les salariés sur leurs droits, notamment en matière de compte personnel de formation" explique Séverine Pillon, directrice adjointe du BIE. "Nous accompagnons en grand nombre les plus de 50 ans, les "sénior" en faveur desquels se joue la carte de l'expérience, la transmission des savoirs. Ils peuvent ainsi seconder des jeunes dans leur apprentissage d'un métier".

Sept objectifs principaux sont à porter à l'actif du BIE :

- Répondre aux interrogations des demandeurs en matière d'emploi et de formation.
- Les introduire auprès de partenaires tels que des entreprises, sociétés d'intérim, Pôle emploi, etc.
- Proposer des ateliers thématiques et des forums collectifs d'information.
- Faciliter la recherche d'emploi au travers de la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, préparer un entretien d'embauche.
- Former aux technologies de l'internet comme les mails et les télé candidatures.
- Informer sur les formations possibles et

leur financement.

- Orienter les demandeurs vers les partenaires du BIE susceptibles de faire aboutir les démarches de recherche.

"L'important est de travailler dans le concret afin de répondre précisément aux besoins" confirme Séverine Pillon.

Et pour cela, des permanences sont tenues au plus près du terrain (sur rendez-vous) à Compiègne, Trosly-Breuil, Cuise-la-Motte, Estrées-Saint-Denis, Lacroix-Saint-Ouen, Chevières et Verberie.

D'autres rendez-vous sont proposés régulièrement et ponctuellement. "Comme une journée d'information collective destinée aux jeunes diplômés, notamment issus des quartiers bénéficiant de la politique de la ville, titulaires de BAC plus 2 et au-delà".

Faciliter la mobilité

Aujourd'hui la recherche d'emploi passe par une nécessaire mobilité. C'est pourquoi le BIE a inscrit un partenariat avec l'Epide pour que les jeunes demandeurs puissent passer l'examen de code en vue de l'obtention du permis de conduire. Une autonomie qui prend également la forme de conseils personnalisés avec la connaissance de soi, la simulation d'entretiens d'embauche ou la technique de recherche d'emploi en relation avec des employeurs potentiels partenaires. "Nous cultivons cette indispensable capacité à anticiper les besoins des entreprises qui constituent un véritable réseau, ce qui offre la possibilité de travailler sur le plan local mais aussi sur toute la France et même à l'international, et d'avoir des opportunités importantes dans l'accompagnement des cadres notamment" confie la directrice adjointe du BIE.

Sous la conduite d'Oumar Ba, directeur de cette même institution, le BIE participe à des actions de sensibilisation comme les 24 heures de l'emploi qui se dérouleront le 27 octobre aux Salles Saint-Nicolas ou en co-organisant la soirée compiégnoise "Partageons le CV". Des matinées de recrutement thématiques seront aussi proposées le 17 novembre à Trosly-Breuil et le 8 décembre à Estrées-Saint-Denis. Le Bureau Intercommunal de l'Emploi est accessible au 03 44 36 34 34. ■

24 heures pour l'emploi et la formation

Vous recherchez un travail, un stage ou une formation ? Rendez-vous le jeudi 27 octobre aux salles Saint-Nicolas pour la première édition des "24 heures pour l'emploi et la formation".

De 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, 30 entreprises et centres de formation de l'agglomération compiégnoise et de la région seront présents aux salles Saint-Nicolas. Ces professionnels ont de réels besoins en personnel, et plus d'une centaine de postes sera à pourvoir. Grande distribution, télécommunication, commerce, banque, assurance, métiers de la sécurité et de la défense, les offres seront variées et chacun pourra tenter sa chance dans le secteur d'activité qui lui correspond.

Sur ce genre de manifestations, les can-

didats n'ont que quelques minutes pour convaincre, il est donc nécessaire de se préparer pour augmenter ses chances. Pour cela, la société L4M a mis en ligne les recruteurs qui seront sur place, les offres de formation, les postes à pourvoir, les types de contrats proposés et les profils recherchés. Cette préparation est une véritable plus-value pour l'entretien de motivation, car elle montre le sérieux et l'investissement du candidat.

Pour trouver ces informations, rendez-vous sur le site : www.24h-emploi-formation.com ■

Le Week-end du Goût



A l'occasion de la Semaine Nationale du Goût, l'association "Compiègne, les vitrines de votre ville" et la Fédération des Associations Commerciales du Compiégnois organisent le Week-end du Goût, les 14, 15 et 16 octobre.

De nombreux professionnels de la gastronomie, restaurateurs, boulangers, bou-

chers, apiculteurs, marchands de fruits et légumes, commerçants non sédentaires et d'une façon plus générale tous les métiers de bouche seront présents autour du thème retenu pour cette nouvelle édition : "Les épices du monde".

Plusieurs rendez-vous sont programmés :

A Compiègne :

- Vendredi 14 octobre matin : Marché de la Victoire,
- Vendredi 14 octobre après-midi : Centre Commercial de Royallieu,
- Samedi 15 octobre matin : Marché Saint-Corneille,
- Samedi 15 octobre de 10h à 19h : devant l'Hôtel de Ville de Compiègne.

A Margny-lès-Compiègne :

- Dimanche 16 octobre matin : Marché de Margny-lès-Compiègne ■

NOUVEAUX COMMERCES



Carter Cash
Rue Gaspard Monge



Klara
1 rue Ferdinand de Lesseps



Begoña - Prêt-à-porter féminin
2 et 4 rue Jean Legendre



Permis pas cher.fr - Auto-école
2 ter rue de Bouvines

HABITAT

De l'aide pour rénover votre copropriété !



Les copropriétaires font souvent face à des difficultés pour rénover leur immeuble : réglementations qui évoluent, type de travaux à réaliser, choix des entreprises. Habitat Rénové propose une réunion **samedi 15 octobre à 9h45 au Puy du Roy, 5 bis rue Charles Faroux, salle A** pour les aider dans leurs démarches et plus spécifiquement en

ce qui concerne les travaux de rénovation énergétique.

Cette réunion sera l'occasion de faire un point sur les nouvelles réglementations applicables aux co-propriétés au 1^{er} janvier 2017, d'informer sur les travaux les plus pertinents pour diminuer les consommations énergétiques, les techniques à mettre en œuvre ainsi que les aides financières mobilisables. Une présentation des différents services d'accompagnement gratuits proposés aux co-propriétés par Habitat Rénové sera également prévue ainsi qu'un large temps d'échange consacré aux questions des participants.



Renseignements : 03.44.85.44.95
www.habitatrenove.fr ■

ACTUALITÉ

VIE PRATIQUE

Un nouveau bureau électoral à Royallieu



Depuis le développement du quartier de Royallieu, le nombre d'électeurs inscrits au bureau de vote n°8 (Ecole maternelle Phileas Lebesgue) a considérablement augmenté. Il a donc été nécessaire de répartir les électeurs inscrits sur deux bureaux : le n°8 et un nouveau bureau qui se situera à l'école maternelle Robert Desnos. Celui-ci constitue le 19^{ème} bureau de Compiègne et à la date d'aujourd'hui, compte 826 électeurs.

Seuls sont donc concernés par la création de ce nouveau bureau, les électeurs qui étaient inscrits au bureau 8 et qui dépendent du quartier de Royallieu. (Voir les cartes du nouveau découpage sur le site www.compiègne.fr).

Les électeurs de ce nouveau bureau seront avertis de deux façons :

- Par une distribution de flyers dans les boîtes aux lettres courant mars 2017.
- En recevant courant avril 2017, et au plus tard le 20 avril 2017, leur nouvelle carte électorale. Celle-ci porte l'indication du lieu du bureau de vote où l'électeur doit se présenter.

Inscriptions sur les listes électorales, c'est maintenant !

Si vous voulez voter en 2017, vous devez être inscrit avant le 31 décembre, sauf cas particuliers.

Comment s'inscrire ?

- En mairie : Hôtel de Ville de Compiègne, place de l'Hôtel de Ville, lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, jeudi de 13h30 à 17h et samedi de 8h30 à 12h.

- Par courrier : en adressant les pièces à fournir à : Ville de Compiègne – Service Elections/Règlementation – Place de l'Hôtel de Ville – 60200 Compiègne

Pièces à fournir :

- Formulaire CERFA pré-rempli, téléchargeable sur le site Internet de la Ville de Compiègne, onglet Service Public : www.compiègne.fr

- Pièce d'identité : Photocopie de la carte d'identité ou du passeport prouvant votre nationalité française

- Photocopie du justificatif de domicile de moins de 3 mois, à votre nom : facture d'électricité, d'eau, taxe d'habitation, impôts sur le revenu. Pour les personnes hébergées : justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois, attestation sur l'honneur de l'hébergeant et pièce d'identité de l'hébergeant.

A savoir :

Le 31 décembre est la date limite d'inscription sur les listes électorales, pour une prise d'effet au 1^{er} mars de l'année suivante (sauf cas exceptionnel).

Sous réserve de réception d'un courrier de la mairie courant octobre, les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office. Sans courrier, ils doivent se rapprocher de la mairie avant le 31 décembre.

Toutes les informations sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F1367> ■

Des boxes de stationnement à vendre

La Ville de Compiègne met actuellement en vente 16 boxes de stationnement. Ils sont situés dans le parking du centre commercial du Puy du Roy qui est sécurisé par un système de vidéosurveillance et par un vigile. Vous pouvez acquérir un garage simple allant de 18 à 22 m² pour 8 500 € ou un

garage double, c'est-à-dire entre 24 et 25 m², pour 15 000 €. Aucun frais de commission à prévoir.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service Foncier de l'ARC au 03 44 40 76 18. ■

Les travaux de la passerelle André Malraux sont prolongés

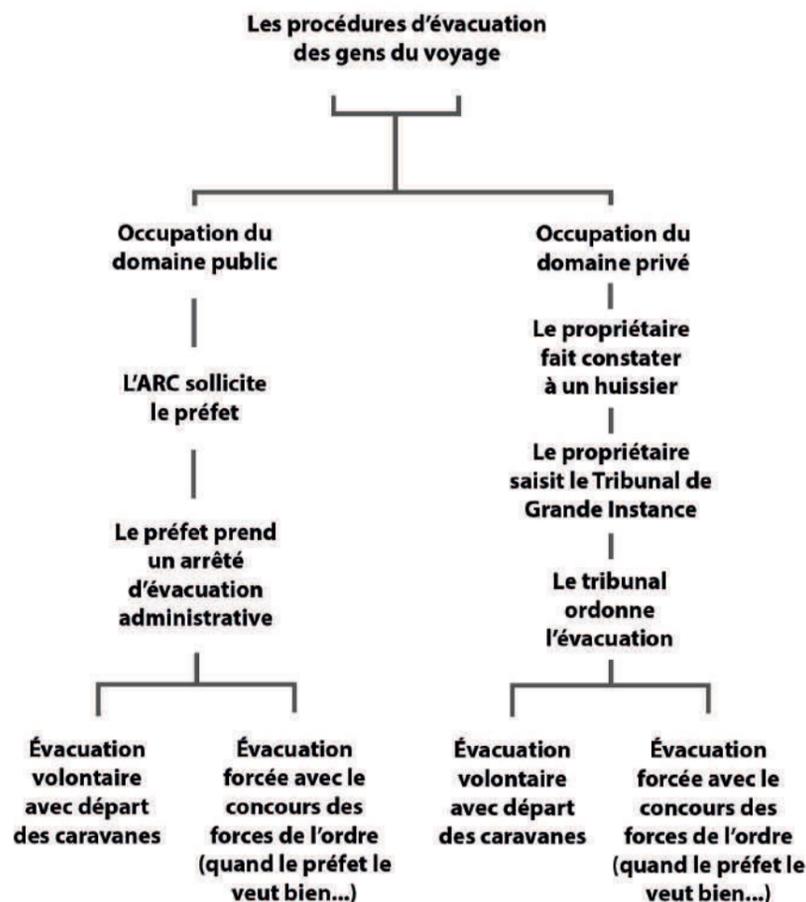


Les travaux de rénovation entrepris cet été sur la passerelle André Malraux, avenue Pierre et Marie Curie, ont révélé des désordres structurels plus conséquents que prévu initialement. Les armatures en acier des piles ont été fortement corrodées et ont nécessité d'être renforcées par de nouvelles armatures de renfort. Le béton, éclaté sur une épaisseur de 4 à 5 cm par endroits, a dû aussi être remplacé.

La réfection de l'ensemble de la structure se poursuivra durant l'automne. Des mesures de sécurité pour permettre le passage des piétons pendant les travaux ont été prises. ■

GENS DU VOYAGE

Le droit est avec nous mais l'Etat l'applique avec sa mollesse habituelle...



En un an, on a recensé sur l'agglomération 36 occupations illégales de terrains par les gens du voyage, dont 21 sur la commune de Compiègne. Tout cela a un coût, avec des retombées négatives en termes d'images pour nos zones économiques, des aménagements à réaliser pour éviter les intrusions, mais aussi des dégradations. La collectivité vient d'ailleurs de transmettre au Préfet un recours gracieux pour se voir rembourser les dégâts causés par l'occupation des terrains de sports de Mercières. Car c'est bien l'Etat qui doit davantage assumer ses responsabilités dans le domaine.

L'Agglomération de la Région de Compiègne a pris sa part en réalisant il y a dix ans des investissements conséquents (avec une aire d'accueil et une aire de grands passages) et en y consacrant le budget de fonctionnement nécessaire.

L'intercommunalité s'est conformée à la loi et, de ce fait, elle obtient des décisions en sa faveur en cas d'occupation de ses terrains.

Ce fut le cas par exemple en octobre 2015 pour l'occupation illégale de l'aire de grands passages du Camp des Sablons. Mais l'arrêté d'évacuation ne fut appliqué que le 2 août dernier, avec la mobilisation enfin effective des services de police pour évacuer de force. La Ville vient d'introduire un recours en indemnité auprès d'un préfet qui n'est guère conscient de ses responsabilités en la matière.

Dans le cas d'occupations du domaine privé, les procédures sont plus longues et complexes (voir le schéma ci-dessus). Il faut aussi que le propriétaire engage une procédure, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas, par manque d'intérêt ou par découragement. ■

BRÈVES

• Enquêtes statistiques

De septembre 2016 à septembre 2017, une enquête statistique sur la consommation et le budget des ménages résidant en France est effectuée par l'Insee. D'octobre 2016 à mars 2017, une autre enquête sera réalisée sur la formation des adultes.

Les ménages concernés seront prévenus par courrier du passage de l'enquêtrice, Véronique Desmarest. Les résultats de la première enquête auront pour but de comparer les niveaux de vie et les choix de consommation des diverses catégories de ménages, la seconde de révéler les condi-

tions d'accès des adultes à des formations quelles qu'en soient la finalité (professionnelle, personnelle,...) et les modalités (études, stages, cours ou enseignement à distance, séminaires, cours particuliers,...). Les réponses resteront confidentielles.

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 12 octobre de 14h à 19h et le samedi 22 octobre de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Pharmacies de garde : 3237

• Smur : 15

Permanences

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

MÉMOIRE

Chroniques compiégnoises de la Grande Guerre

Vingt-deuxième épisode du journal d'Adrienne Deforges

Vendredi 11 septembre :



© Société Historique de Compiègne
www.compiègne1914.fr

5 heures 30 du matin :

D'abord un tremblement feutré sous mes pieds, puis le bruit de moteurs chauffés à blanc jaillissant de l'aube. La sentinelle arpente les remparts, les deux gardes excités couinent tels des chiens de garde au retour du maître, pour me tourner enfin le dos : c'est un convoi allemand, il remonte le boulevard Victor Hugo, j'en mettrais ma main à couper.

C'est le moment ! En apnée, je parcours en courant les quelques mètres qui me séparent de la Maison des communautés. Ils ne prêtent aucune attention à moi. Les moteurs se taisent alors que les portes et les ordres claquent mollement, assourdis par l'air pluvieux. Des Allemands, encore et toujours plus d'Allemands, encerclent la future cachette de la Comtesse. Nous sommes folles, mais avons-nous le choix ? Animaux protéiformes, nous défendons notre espace au prix de nos vies, nous quadrillons nos défenses et nos attaques au sol, sous terre et dans les airs.

"Adrienne, par ici !" La Comtesse m'attend face à la lourde porte en bois sombre menant à la cave, une lampe tempête à la main. Nous empruntons l'étroit escalier de pierre débouchant sur une double cave voûtée, recelant encore les rares denrées alimentaires de l'hôpital. "Et maintenant ?" souffle la Comtesse en éclairant les murailles salpêtrées de notre retraite souterraine. Sur la droite, un empilement de tonneaux, témoignant de l'ancien cellier, attire mon attention. "Suivez-moi, il doit y avoir une ouverture vers le soupirail !" Derrière une armoire déclassée, je discerne alors l'entrée du tunnel.

Nous baissions la tête pour éviter la voûte en anse de panier et descendons encore des marches vers une galerie plus profonde dont le parterre de sable épais amortit le bruit de nos pas dans un silence d'outre-tombe. L'abaissement graduel du plafond nous oblige à courber le dos et c'est avec soulagement que nous devinons la fourche qui sépare en deux notre chemin de fortune : le Palais à gauche, les remparts à droite. Nous pressons le pas car Von K doit remuer ciel et terre pour nous retrouver.

Soudain, le grincement d'une porte nous électrise, stoppant net notre avancée. "Madame la Comtesse ? Venez !" Une voix de femme dont nous ne discernons que l'ombre minuscule nous parvient faiblement. Mademoiselle D nous attend dans une cellule dont la hauteur sous plafond ne doit pas mesurer plus d'1 m. 50 : "Dépêchez-vous ! Les

Allemands sont partout, certains retraitent en piteux état alors que d'autres arrivent... À l'instant même où je vous parle, un convoi stationne devant la grande porte du Haras. C'est la débandade ! Je vous emmène Comtesse, le soupirail communique avec ma cave, vous y serez en sécurité." La Comtesse prend ma main : "Merci Adrienne, retournez vite chez vous avant que Von K ne devienne enragé. Bonne chance..."

Ce n'est pas chez moi que Von K me retrouve finalement quelques minutes plus tard, mais dans l'oratoire de la Maison des communautés, agenouillée sur un prie-Dieu, plongée dans mon missel devant l'autel modeste orné d'une croix et d'un vase de fleurs fraîches. Je reste de marbre lorsqu'il se campe devant moi, étouffé par la fureur d'être bredouille, puis se retire brusquement en claquant la porte. Je suis lasse mais je n'ai plus peur, inondée simplement par le bonheur infini d'avoir rempli ma mission et de ne pas me soumettre. ■

Ce feuilleton est une fiction écrite par Ève Scavo des services culturels de la Ville, d'après les sources de la Société Historique de Compiègne : compiègne1914.fr, des Archives Municipales de Compiègne : archives.compiègne.fr et de la bibliothèque Saint-Corneille : bibliotheques.compiègne.fr et avec l'aide de Didier Dumay, Sophie Davril, Jacques Bernet, Erick Ducrocq, Sœur Marie-Antoinette et Sylvia Favry.

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (ville de Compiègne) - Couverture : Photo © DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32
Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

Cercle Hippique de Compiègne
avenue de l'Armistice
60200 Compiègne

CHC tél. 03 44 40 18 50
tél. poney club : 03 44 40 02 02
mail : contact@chc60.fr

Courriel : contact@chc60.fr ou poney-club@chc60.fr

Venez découvrir les joies de l'équitation

Situés dans la Ville de Compiègne, avec un accès direct en forêt, le centre équestre et le poney club du CHC vous accueillent pour des cours de tous niveaux, des stages, des promenades, de la compétition ainsi que diverses animations...

Notre écurie de propriétaires vous permettra de profiter de nos installations, de la forêt, du Terrain Équestre du Grand Parc (10 min à cheval par la forêt) ainsi que des conseils avisés de Pascal Morvillers (ex cavalier olympique de CCE et international de CSO) Un partenariat avec l'Institution Guynemer a aussi permis l'ouverture d'une section sports études.

FORMATION DE MONITEURS D'ÉQUITATION

PENSEZ À VOTRE RÉINSCRIPTION DE SEPTEMBRE

INSCRIPTION POUR LE PONEY À PARTIR DE 4 ANS

BERNARD
notaire
compiègne

Place du Château
4, rue des Minimes
60200 Compiègne
03 44 207 200
<http://office-bernard.notaires.fr>

COMPIÈGNE - Centre ville :
Proche du Palais Impérial, belle demeure de 292m² hab., entièrement rénovée en respectant les matériaux d'origine et le charme de l'ancien. Elle comprend au total : 2 bureaux, vaste séjour-salon, cuisine équipée, buanderie, WC, suite parentale avec SDD et dressing, 2 SDB avec WC, 4 chbres, salle de jeux, SDD avec WC. Terrasse expo. SO. Ggc, cave voûtée, atelier, abris de jardin. Sur env. 500m². Située proche du centre-ville et des écoles. DPE : C

795 000 €

COMPIÈGNE - Centre UTC :
Studio de 20m² d'une petite copropriété, il comprend entrée, SDB et pièce principale avec coin cuisine. Vendu loué. Situé dans une petite rue non passante, à proximité immédiate du centre ville et de l'UTC. IDEAL INVESTISSEUR !

85 000 €

Nouveau à COMPIÈGNE ! :
Entre l'hôtel de Ville et le Palais, 5 Bureaux neufs à louer meublés dans Centre d'Affaires.

Loyer mensuel à partir de 325 € H.T.

COMPIÈGNE - Centre :
Studio de 20 m² en résidence comprenant entrée, SDD avec WC et rangement, pièce principale avec coin cuisine équipée. Une place de parking en sous-sol et une cave.
Loyer : 370 € + 50 € de charges (eau et chauffage)

*Honoraires de négociation inclus à la charge de l'acquéreur.

RUGGERI Un nom, trois adresses...

MOBALPA
CUISINES, BAINS & RANGEMENTS

239, rue des Métiers
JAUX
03 44 83 62 62
mobalpa.fr

MEUBLES • SALONS • LITÉRIES • DÉCORATIONS

RUGGERI
CRÉATEUR D'AMBIANCES
DEPUIS 1946

Cinna™
Stresslay
TEMPUR
GRANGE
burov
ANDRÉ RENAUULT
hülsta
CANAPES DUVIVIER
PIERRE FREY
PARIS

41, rue Notre Dame de Bon Secours
COMPIÈGNE
03 44 20 11 61
ruggeri.fr

mon lit et moi.
DORMEZ BIEN LA SEMAINE, PASSEZ UN BON WEEK-END

4, rue des Domeliers
COMPIÈGNE
03 44 20 01 40
monlitetmoi.fr